

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel, civil et étranger dans
l'Ordre National du Bénin de Madame Nancy
LANDON KASSEBAUM

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

- VU la Loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi n°87-017 du 21 Septembre 1987 ;
- VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret n° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du relevé des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Jeudi 04 Janvier 1996 ;
- SUR proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Jeudi 04 Janvier 1996 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommée et promue à titre exceptionnel, civil et étranger au grade de Commandeur de l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 07 Janvier 1996, Madame Nancy LANDON KASSEBAUM, Présidente de la Sous-Commission Afrique de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat Américain. En reconnaissance du rôle fort appréciable qu'elle a personnellement joué dans la consolidation des liens de coopération existant entre les Etats-Unis et la République du Bénin.

Article 2 : le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

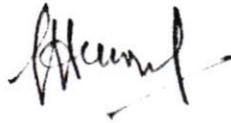
Fait à Cotonou, le 8 Février 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MINISTERES 20 -
GCONB 15 - SGG 4 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 -
BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 1 - INTERESSEE 1.